Extrait du site UGTG.org

url :Â http://ugtg.org/spip.php?article395

Les 44 propositions du MEDEF

- Expressions - Contributions -

Date de parution : 29 novembre 1999

Date de mise en ligne : jeudi 7 avril 2005

Mis Ã jour le : mardi 1er juillet 2008

UGTG.org

Pour nous convaincre de la nÃ©cessitÃ© de donner plus de sens Ã la lutte, nous devons nous rappeler du contenu des âEurosÜâEuros"44 propositionsâEuros"âEuros" que le MEDEF a soumis au Gouvernement de la France en Mars 2004, propositions visant Ã âEurosÜâEuros"moderniser le Code du TravailâEuros"âEuros", considÃ©rÃ© comme un obstacle Ã la compÃ©titivitÃ© des entreprises, Ã la crÃ©ation dâEuros"emplois et trop protecteur pour les salariÃ©s.

- **Sur le contrat de travail,** le MEDEF demande de crÃ©er le contrat de mission, contrat Ã durÃ©e indÃ©terminÃ©e dâEuros"une durÃ©e supÃ©rieure Ã 18 mois, qui prend fin avec la fin de la mission pour laquelle il avait Ã©tÃ© conclu. Et, de la possibilitÃ© de recourir Ã des contrats Ã durÃ©e dÃ©terminÃ©e pour des emplois liÃ©s Ã lâEuros"activitÃ© permanente de lâEuros"entreprise. Proposition adoptÃ©e.

- **Sur le salaire,** annualiser le SMIC pour que soient pris en compte dans son assiette de comparaison tous les Ã©lÃ©ments de rÃ©munÃ©ration Ã caractÃ¨re de salaires, quelle que soit la pÃ©riodicitÃ© de leurs versements.

- **Sur la durÃ©e de travail,** devra Ãªtre dÃ©terminÃ©e par âEurosÜâEuros"les partenaires sociaux de lâEuros"entrepriseâEuros"âEuros" et non plus par le Code du Travail.

- **Sur les institutions reprÃ©sentatives du personnel et les syndicats,** crÃ©ation dâEuros"un ComitÃ© de Dialogue Social, prÃ©sidÃ© par le patron et exerÃ§ant les missions des dÃ©lÃ©guÃ©s du personnel, des comitÃ©s dâEuros"entreprises et du dÃ©lÃ©guÃ© syndical, les rÃ©unions se tiendraient chaque trimestres selon lâEuros"ordre du jour fixÃ© par le patron.
  Les heures de dÃ©lÃ©gation doivent Ãªtre rÃ©duites dans la mÃªme proportion que la durÃ©e du temps de travail, Ã 35 heures.

- **Sur les sanctions encourues par les patrons dÃ©linquants,** seuls les cas les plus graves dâEuros"atteintes aux principes fondamentaux du droit du travail, devront Ãªtre concernÃ©s.

...

Autant donc de dispositions qui ont dâEuros"ailleurs reÃ§u lâEuros"assentiment de SARKOZY et qui seront applicables au cours de sa mandatureâEuros¦ avec lâEuros"accord tacite et explicite des organisations syndicales.

UGTG - XII CongrÃ¨s
Avril 2008